



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interdépartementale  
des routes Centre-Est**

Lyon, le 11 mai 2023

*Secrétariat Général  
Pôle ressources humaines*

## **Arrêté n° 2023 - 045**

**reportant la date de clôture des inscriptions au concours externe pour le  
recrutement d'agent.e d'exploitation principal.e des travaux publics de l'État  
spécialité routes, bases aériennes,  
au titre de l'année 2023**

### **La directrice interdépartementale des routes Centre-Est,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié par le décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018, portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État,

Vu le décret 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières,

Vu l'arrêté n°2023 - 028 du 3 avril 2023 autorisant l'ouverture du concours externe d'agent.e d'exploitation principal.e des travaux publics de l'État au titre de l'année 2023,

## **Arrête**

**Article unique** : La date limite d'inscription au concours externe pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État, spécialité routes et bases aériennes est reportée au 29 mai 2023.

Immeuble La Villardière  
228 rue Garibaldi  
69443 LYON Cedex 3 - Tél. : 04 69 16 62 00

<https://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/>